

Bon à savoir

Aides financières

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Mutuelle
- Caisses de retraite

Avantages fiscaux

- Crédits d'impôt de 50%*

*dans le cadre de la loi de finances en vigueur

Devis gratuit

- auprès du Service Autonomie à Domicile



SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE



Contact

Service Autonomie à Domicile

Le Trait d'Union

45 rue Abel Boutin Desvignes

02 41 79 75 52

Courriel : aideadomicile@ville-lespontsdece.fr



Nos services d'aide à domicile

Votre vie quotidienne :

- ❖ Courses et aide pour les repas
- ❖ Entretien du logement et du linge
- ❖ Accompagnement véhiculé
- ❖ Aide administrative ponctuelle

Votre autonomie quotidienne :

- ❖ Aide à la toilette
- ❖ Aide aux soins d'hygiène
- ❖ Aide au lever et au coucher
- ❖ Aide à l'habillage / déshabillage
- ❖ Aide à la prise des repas

Sorties et lien social :

- ❖ Sorties culturelles et promenades
- ❖ Jeux et activités manuelles
- ❖ Ateliers collectifs



Pourquoi choisir notre service ?

- ❖ Un service de proximité, réactif, présent sur la commune depuis plus de 40 ans
- ❖ Des intervenants qualifiés et régulièrement formés
- ❖ Une réelle souplesse : **l'accès au service est sans frais d'adhésion et sans engagement de durée.**
- ❖ Pas de formalités administratives. Le CCAS est l'employeur de votre intervenant à domicile et s'occupe de tout.



« Marie-Ange va bien et s'habitue à son nouvel environnement. Un grand MERCI aux équipes pour leurs interventions et leur présence durant toutes ces années. Vous avez été d'une aide précieuse ! »



Nos valeurs

- ❖ La confiance
- ❖ Le respect
- ❖ La prise en compte de besoins de la personne
- ❖ L'écoute active
- ❖ La communication et l'échange
- ❖ La discrétion
- ❖ Le maintien du lien social

Le service est membre du réseau UNA et adhère à l'Union Nationale des CCAS.